



# LA GAZETTE

## Quand la solidarité se mobilise autour de l'humain !

C'est un contexte inédit, après deux années de morosité sanitaire nous voilà spectateurs d'un sinistre et effroyable conflit humanitaire, d'une guerre. La solidarité s'est organisée sur notre commune et en voici quelques exemples. L'association **Culture et Loisirs** a dédié les fonds reçus pour la soirée de la Saint Patrick et a complété le don à hauteur de 1 000 € au profit de la Croix Rouge française. Le **Comité des fêtes** a lui aussi fait un don de 300 € à la Croix Rouge toujours très implantée localement et au plus près des besoins des habitants.

Enfin, le mercredi 16 mars 2022 a été acheminée à la frontière ukraino-polonaise la collecte que le **CCAS** a mise en place. Celle-ci a été organisée en partenariat avec la Protection Civile du Cendre. A leur demande, les produits collectés étaient ciblés, essentiellement des produits pour bébé (couches, lait, hygiène, biberons) et des produits d'hygiène pour adultes ainsi que des sacs de couchage, lits de camp, petit matériel électrique. Environ 50 cartons ont pu être envoyés et plus d'une quinzaine de produits pharmaceutiques qui ont transité par la mairie de Volvic, dont ceux de la collecte initiée par **M. et Mme Cochetel**.



## Retrouvez votre P'tit marché chanatois !

En mai 2021, notre commune a mis en place le **P'tit Marché Chanatois**, qui s'est terminé en octobre avant une période de trêve hivernale. La question s'est posée quant à son renouvellement. La municipalité a alors lancé un sondage qui a révélé l'attachement de beaucoup d'habitants pour ce marché. Bien plus qu'un marché, c'est aussi devenu un moment d'échanges, un moment convivial. Les encouragements quant à son renouvellement ont amené l'équipe à envisager sa reconduction en 2022, mais sous une autre forme. En tenant compte des retours des administrés et après concertation des élus, il a été décidé d'ouvrir le marché à différents producteurs mais aussi commerçants et revendeurs tout en ayant à l'esprit de proposer une plus grande diversité de produits et toujours de qualité.



**Rendez-vous pour l'édition 2022 : mercredi 4 mai 2022 à 16h30 place de la Croix à l'Étang !**

## Parc des Volcans - réunion du 24 mars

La salle de la Salesse est un bel outil pour "faire valoir" notre commune. Ce fut encore le cas jeudi 24 mars dernier lors de l'accueil du comité de pilotage du plan de paysage du Parc Naturel des Volcans d'Auvergne.

M. le Président du Parc (et du Département) ainsi que des élus d'une trentaine d'autres communes se sont déplacés dans nos locaux. Par ces actions, nous souhaitons mettre notre commune au centre des réflexions de développement du territoire.

## Une micro-crèche à Chanat-la-Mouteyre ?

Un projet d'implantation de micro-crèche privée sur le site de l'Étang est à l'étude. D'une capacité de 10 places, celle-ci pourrait ouvrir du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Elle serait labellisée « Ecolo-crèche » dès l'ouverture. Nous avons besoin de vous pour évaluer les besoins de la population, merci d'être les plus nombreux possibles à répondre à l'enquête suivante : <https://vu.fr/PHei>

**Pour toute question vous pouvez contacter Julie SKRIBA au 06 29 14 57 45 ou [jusilenedauvergne@gmail.com](mailto:jusilenedauvergne@gmail.com)**



## L'interview du mois : l'association Chats no toit par sa Présidente Marie-Claude Milton



**Un peu d'histoire... Marie, sais-tu depuis quand date la domestication du chat ?** Contrairement à ce que l'on a longtemps cru, les Egyptiens de l'antiquité ne sont pas les premiers à avoir domestiqué le chat. Les premières formes de domestication dateraient d'environ 10 000 ans ! Ce serait l'agriculture qui les aurait attirés vers les villages. Constatant leur utilité, notamment pour chasser les rongeurs des stocks de blé et de grains, les hommes leur ont ouvert leur porte.

**Marie, comment définir le chat ? Un chasseur ? Un prédateur ?** Toute l'ambiguïté est là ! On lui reconnaît une utilité quand il s'agit de chasser souris, rats et autres rongeurs qui peuvent envahir certains endroits. Mais il est vrai qu'on ne peut pas nier qu'il peut causer des dégâts notamment chez nos amis les oiseaux cela lui est d'ailleurs reproché. Son comportement de chasseur est inné et fait partie de son patrimoine génétique. Tous les chats ne sont pas des chasseurs. Et je peux l'attester par expérience ! Les instincts sont plus ou moins développés, la domestication joue certainement un rôle également. Si vous avez des mangeoires dans votre jardin ou des nids dans vos arbres vous pouvez mettre au pied des feuilles de houx, du grillage à poules courbé vers l'extérieur. Bref ! Trouver des astuces pour les protéger. Enfin, n'oublions pas que l'animal sur cette terre qui est le plus grand prédateur même envers sa propre espèce est l'homme. L'actualité tragique l'atteste une fois de plus.

**On dit beaucoup qu'il y a une grande prolifération féline : qu'en est-il en réalité ?** Le problème de la prolifération est lié à la mauvaise gestion qui est faite par les propriétaires de ces chats. N'oublions pas que la France est la championne des abandons d'animaux. Et les chats sont nombreux à en faire les frais. Notre association Chats no toit, bien que n'ayant pas un an d'existence a déjà dû gérer des chats et chatons trouvés errants sur la voie publique. Je les appelle les « tombés du ciel ». Des chats adultes, des chatons (des fins de portées que l'on n'a pas pu « caser ») que l'on abandonne lâchement ! Et qu'importent les conséquences !

**Peux-tu nous dire comment votre association organise la régulation sur notre commune ?** En ce qui concerne la prise en charge des chats errants sur la commune, *la seule et unique solution valable reste la stérilisation*. Les méthodes d'euthanasie sauvage sont, en plus d'être barbares, *illégales* et d'un autre temps, inefficaces. Par la stérilisation et l'identification\* (OBLIGATOIRE), notre association œuvre pour réguler la population de chats sur notre commune. Nous avons déjà des résultats mais la tâche n'est pas toujours facile. Il faut de la patience et du temps. Sur le village de l'Etang, la grande majorité des chats des rues sont stérilisés. Sur Chanat le travail est en cours. Sur la Mouteyre, le projet est de réguler une colonie importante de chats errants qui nous a été signalée. Nous avons également pu mettre à l'adoption une quinzaine de chatons. Une fois stérilisé, le chat errant a le statut reconnu de chat libre. Il est relâché sur site et peut être alors nourri et soigné. En conclusion, le chat est la première victime de l'irresponsabilité de l'homme.

**Un dernier message à passer ?** Oui, si vous aimez votre chat, faites-le stériliser et n'oubliez pas de l'identifier ! J'insiste car il s'agit d'une obligation légale de « faire identifier son animal de compagnie » (art L212-10 du code rural). La sanction d'une contravention peut aller jusqu'à 750 euros... Si vous constatez l'arrivée d'un chat près de chez vous que nous n'aviez pas l'habitude de voir vous pouvez nous contacter : [chatsnotoit@gmail.com](mailto:chatsnotoit@gmail.com) ou 07 81 43 13 17

## Chasse aux œufs ! samedi 16 avril

A vos calendriers, Pâques approche. La traditionnelle chasse aux œufs aura lieu le samedi 16 avril. Le RDV est donné à 15h00 devant le local des pompiers.

**Pensez à vous inscrire pour faciliter l'organisation : Dadoune : 07 88 96 17 88 - Ghislaine : 04 73 60 52 47**

